



SENEGAL
INTERVENTION
DE
SON EXCELLENCE
MONSIEUR ABDOU SALAM DIALLO
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES

POINT 13⁴ DE L'ORDRE DU JOUR :
BUDGET PROGRAMME
DE L'EXERCICE BIENNAL 2012-2013
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES »

66^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

New York, le 27 octobre 2011

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier le Secrétaire général des Nations Unies pour la qualité et la pertinence de sa note de présentation des rapports sur le budget -programme au titre de l'exercice biennal 2012-2013.

Permettez-moi également de remercier le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, Monsieur Colleen Kelapité pour la présentation du rapport de son organe sur ce point de l'ordre du jour.

Je souscris aux déclarations faites par l'Ambassadeur, Représentant permanent de la République d'Argentine au nom du Groupe des 77 et la Chine et par Monsieur Koffi Brouz, au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

Je voudrais tout d'abord féliciter le Secrétaire général pour son leadership avisé et pour l'amélioration notable apportée à la gestion administrative et financière de notre Organisation.

Ma délégation prend note de la proposition de budget du Secrétaire général dont le montant total des chapitres de dépenses est estimé à 5, 2 milliards de dollars américains soit 3.7% de moins que le montant prévu dans l'esquisse budgétaire approuvée pour l'exercice biennal.

Comme pour l'exercice biennal en cours, nous notons l'absence d'équilibre dans les allocations de ressources financières entre les trois piliers de l'organisation, au détriment des activités de développement.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait apporter son soutien aux propositions du Secrétaire général relatives au renforcement de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine en application des résolutions 64/293 et 65/272 de l'Assemblée générale.

Elle voudrait, toutefois, faire part de sa préoccupation au vu de la modicité des allocations budgétaires prévues pour les chapitres 10 et 18 du budget-programme pour 2012/2013. En effet, les montants révisés des crédits ouverts pour 2010/2011 au titre de ces mêmes chapitres sont supérieurs aux enveloppes demandés par le Secrétaire général.

S'agissant particulièrement du programme développement économique et social en Afrique, il convient de rappeler que l'Afrique demeure un domaine d'action prioritaire de l'ONU pour l'exercice biennal 2012-2013 conformément à la résolution 65/244 de l'Assemblée générale. Le Secrétaire général devrait, par conséquent,

veiller à ce que cette question reste centrale dans son l'agenda.

Par ailleurs, les défis multiformes auxquels sont confrontés beaucoup de pays africains dans le contexte actuel de crise économique mondiale devraient également inciter notre Organisation d'accorder une attention soutenue au renforcement des moyens d'action de la Commission économique pour l'Afrique et du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique afin de rendre plus efficace ses activités de plaidoyer en faveur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

S'agissant du pilier droit de l'homme, le Sénégal réaffirme son attachement au respect et à la promotion des droits économiques, sociaux, civils et politiques et se félicite de l'achèvement de la mise en œuvre de la décision prise par l'Assemblée générale dans le document final du Sommet mondial de 2005 de doubler le budget ordinaire du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme.

En vue de pérenniser les acquis obtenus dans ce domaine, ma délégation appelle les Etats membres à continuer de renforcer les moyens institutionnels et opérationnels du Conseil des Droits de l'homme pour lui permettre de s'acquitter de ses importantes missions.

Le Sénégal salue, également, les actions entreprises depuis plusieurs années par les Nations Unies pour renforcer le multilinguisme. Pour consolider les acquis obtenus, dans le domaine, le Secrétaire général devrait anticiper sur ses propositions visant à pallier le départ à la retraite d'un grand nombre de traducteurs et interprètes dans les cinq prochaines années.

Enfin, ma délégation regrette le caractère dérisoire des crédits prévus au titre du compte pour le développement. Cette allocation ne représente qu'un pourcentage marginal de 0,3% du montant total des crédits du projet de budget – programme 2012-2013. Nous prions le Secrétaire général de proposer aux Etats membres de nouvelles modalités de financement de cette importante initiative dans le contexte de la soixante huitième session de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Je voudrais vous assurer que ma délégation participera de manière constructive aux délibérations sur ces importantes questions.

Je vous remercie.

